

Axe 1 du projet : régulation des cours de récréation

Le premier axe du projet s'appuie sur le constat que la cour de récréation, telle qu'elle est généralement conçue, donne à chacun une impression de violence. Des enfants courent, d'autres qui marchent ou qui se tiennent immobiles et des enfants qui jouent au ballon.

La première étape du projet vise à adapter la cour de récréation en réservant à chaque type d'activité, un lieu à la fois spécifiquement aménagé et clairement circonscrit.

Concrètement, il s'agit de diviser l'espace de récréation en trois territoires respectivement peints dans des couleurs différentes (vert, jaune, bleu). Un dernier espace "rouge" montre les lieux interdits.

- Le premier espace (peint en vert) permet de jouer au ballon en courant. Cette zone est aménagée spécifiquement à cet effet (mini-buts de football, mini-paniers de basket). L'enseignant intervient pour stimuler la pratique d'un jeu et/ou faire appliquer les règles d'un sport.
- Le deuxième espace (peint en jaune) permet de « jouer en courant » mais il y est interdit de jouer au ballon. Au sein de cet espace, spécifiquement adapté (jeux de mouvements), l'enseignant intervient pour stimuler un jeu ou pour réguler les jeux de mouvements.
- Dans le troisième espace (peint en bleu), il est possible de « jouer sans courir ». Dans cette zone, l'enfant peut se livrer à des jeux en marchant, en s'installant autour de tables ou en étant assis sur des bancs. Dans cet espace il est interdit de courir ou d'importer des ballons. L'enseignant intervient dans cet espace pour stimuler des jeux sans mouvement (cartes, mini-jeux de société) ou pour participer aux conversations des enfants.
- le quatrième espace (rouge) montre les espaces où il est interdit d'aller.

Les zones sont ainsi associées à des règles (explicites, précises et valables pour un espace déterminé) suffisamment simples pour autoriser une sanction incontestable.

Les enseignants ou les éducateurs sont amenés à sanctionner strictement et systématiquement les enfants qui ne respectent pas ces différentes règles en fonction de sanctions préétablies. Pour les autres comportements, il est davantage question de les envisager sous forme de normes et d'ouvrir dès lors des espaces de parole, strictement régulés en suivant les principes de la médiation, qui permettent de stimuler l'intelligence émotionnelle et collective du groupe.